



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. limitée
27 septembre 2010
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Cinquante-septième session

Genève, 15-28 septembre 2010

Point 14 a) de l'ordre du jour provisoire

**Rapport du Président de l'Organe consultatif créé conformément
au paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok sur la mise en œuvre
de cours de formation par le secrétariat en 2009-2010 et les incidences
de ces cours; désignation des membres de l'Organe consultatif pour 2011**

**Projet de rapport du Conseil du commerce et du
développement sur sa cinquante-septième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 15 au 28 septembre 2010

Table des matières

	<i>Page</i>
II. Résumé du Président.....	2
Rapport du Président de l'Organe consultatif créé conformément au paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok sur la mise en œuvre de cours de formation par le secrétariat en 2009-2010 et les incidences de ces cours; désignation des membres de l'Organe consultatif pour 2011.....	2

II. Résumé du Président

Rapport du Président de l'Organe consultatif créé conformément au paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok sur la mise en œuvre de cours de formation par le secrétariat en 2009-2010 et les incidences de ces cours; désignation des membres de l'Organe consultatif pour 2011

1. Le Président du Conseil consultatif institué au titre du paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok a informé les délégations des questions examinées par le Conseil à sa réunion de mai 2010. Premièrement, trois cours régionaux avaient été dispensés – Amérique latine et Caraïbes (Colombie, août 2009), Asie et Pacifique (Indonésie, novembre 2009), et pays en transition (Azerbaïdjan, juillet 2010) – avec le soutien des pays d'accueil, y compris des contributions pour le financement des coûts locaux. Les cours continuaient de susciter une demande croissante et contribuaient à réduire le «déficit de capacité commerciale» dans les pays en développement. Le Conseil consultatif avait entériné les dates et lieux des prochains cours pour l'Asie occidentale (octobre-novembre 2009, Liban) et l'Afrique (janvier-février 2010, Égypte).

2. Deuxièmement, le Conseil consultatif avait examiné la question du financement des cours régionaux. Le financement actuel provenant de crédits inscrits au chapitre 22 du budget de l'ONU pour la coopération technique étant considéré comme imprévisible, il avait été estimé que des lieux fixes pour la tenue des cours permettraient d'accroître la prévisibilité des conditions d'organisation, de diversifier les sources de financement et de faire ressortir l'importance que les États membres accordaient à ces cours. Un autre élément à prendre en considération concernant des lieux fixes et permanents serait la possibilité que soient pris en charge d'autres coûts, tels que les coûts d'hébergement des participants, les coûts d'interprétation, etc. Les Gouvernements colombien et singapourien avaient proposé d'accueillir les cours dans leurs régions respectives pour au moins deux sessions et de prendre en charge certains coûts, offre que le Conseil consultatif avait acceptée. D'autres pays, dont le Chili, le Mexique et Oman, s'étaient également proposé d'accueillir des cours à l'avenir. Il avait été proposé un roulement des sites d'accueil des cours au sein des régions, sites qui seraient donc «semi-permanents». Le Conseil consultatif avait demandé au secrétariat d'élaborer un mémorandum d'accord pour l'établissement de lieux fixes pour la tenue des cours, qu'il examinerait à sa prochaine réunion.

3. Troisièmement, le Président du Conseil consultatif a évoqué les six cours de courte durée organisés à l'intention des diplomates en poste à Genève au second semestre de 2009 et au premier semestre de 2010, ainsi que les trois cours sur des questions actuelles de développement, prévus au second semestre de 2010. Ces cours avaient été très suivis et étaient devenus une date régulière du calendrier professionnel des représentants, qui appréciaient leur contribution à la compréhension de thèmes commerciaux utiles à leur travail.

4. Au cours du débat qui a suivi, deux représentants ont exprimé leur appui aux cours régionaux, ainsi que leur détermination de travailler avec le secrétariat pour en assurer le succès à l'avenir. Une représentante a exprimé le souhait de son pays d'accueillir des cours à l'avenir. L'autre a évoqué d'autres pays souhaitant eux aussi accueillir des cours. L'un et l'autre ont proposé que les lieux d'organisation des cours dans les régions soient semi-permanents, c'est-à-dire qu'il y ait un roulement. Ils ont également demandé que le mémorandum d'accord devant être établi par le secrétariat indique clairement et préalablement les conditions d'accueil des cours et les modalités de contribution des pays d'accueil.